

1 - Conseil Municipal - Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Suite à la démission de M. Edouard SASSARD de son mandat de Conseiller Municipal de Besançon à compter du 12 janvier 2012, il convient, conformément à l'article L 270 du Code Electoral, de procéder à l'installation de Mme Monique ROPERS, candidate issue de la même liste et suivant le dernier élu, qui a accepté de siéger au Conseil Municipal par courrier du 29 janvier 2012.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce changement.

«M. LE MAIRE : Je voudrais accueillir, avec beaucoup de plaisir, Monique ROPERS du groupe Nouveau Centre - Centre Droit. Vous êtes dans le groupe Centre Droit et Nouveau Centre, donc vous êtes deux maintenant. Vous êtes groupe Centre Droit, Mesdames JEANNIN, GELIN, ROPERS sont groupe Centre Droit et vous vous êtes adhérente Nouveau Centre.

Mme Monique ROPERS : Tout à fait.

M. LE MAIRE : Eh bien voilà ! Mme ROPERS je la connais bien depuis de nombreuses années, c'est une personne très dynamique et je pense ancienne directrice d'école dans une école que je connais bien puisque c'était la mienne quand j'étais petit mais ce n'est pas elle qui était directrice à cette époque-là quand même. Je suis sûr qu'elle permettra de faire passer beaucoup de sagesse ici dans cette assemblée, elle m'a déjà fait part de sa volonté de s'investir et je l'en remercie et vous savez que toutes celles et tous ceux qui veulent travailler à nos côtés, à mes côtés pour faire avancer cette ville sont les bienvenus. Donc vous êtes la bienvenue Madame ROPERS.

Je voudrais aussi dire que nous venons de passer des périodes difficiles en matière de froid et je voudrais publiquement -j'avais apporté une lettre mais malheureusement j'avais tellement de papiers qu'elle a dû rester sur mon bureau- j'ai reçu beaucoup de courriers de félicitations parce que nous avons eu le froid, la neige et j'ai reçu beaucoup de courriers de félicitations, encore une aujourd'hui d'une personne qui me disait que toute son eau était gelée et que 22 minutes après les services de la Ville étaient là pour dégeler, donc merci au service des Eaux, merci au service de la Voirie, merci aussi au service des Espaces Verts, merci à tous les services techniques : l'eau, la voirie, le déneigement, les espaces verts et la maîtrise de l'énergie qui ont été très présents et j'ai beaucoup de témoignages de satisfaction, encore un aujourd'hui, je l'avais pris pour vous le lire mais j'ai tellement de papiers qu'il a dû rester coincé sur mon bureau.

Je voudrais dire aussi que pendant toute cette période difficile notre CCAS a été très actif pour prendre en compte les personnes qui étaient en difficulté et je crois qu'on peut dire qu'à ma connaissance, à l'exclusion d'une personne qui ne l'a pas souhaité, il n'y a pas eu de personne qui soit restée dehors au froid, donc merci au CCAS.

Je voudrais aussi féliciter notre Université. Vous savez combien nous sommes aux côtés de notre Université. Notre Université a eu deux LabEx, un sur le cancer et un pour les microtechniques. Il y a un Equipex dans la mesure du temps, donc je crois que ce sont des reconnaissances pour l'Université qui sont importantes, tout ça bien sûr en lien avec Dijon et aussi une bonne nouvelle en matière de développement économique puisqu'une très belle usine est en train de se construire et a démarré, c'est Breitling qui donc a commencé la construction de son nouveau centre européen de maintenance, il y a encore d'autres projets qui sont en train de voir le jour et qui bientôt seront concrétisés mais je m'en féliciterai d'ailleurs à la fin du mois de mars lorsque nous irons à la foire internationale de Bâle pour rencontrer les industriels comtois en général mais du Grand Besançon en particulier qui sont très nombreux dans ce salon qui est le grand salon mondial de l'horlogerie. Voilà ce que je voulais vous dire.

Ce soir il y a beaucoup de débats, des débats importants, le budget, l'Analyse des Besoins Sociaux, la vidéo-protection. J'ai pris quelques vitamines, je suis paré pour attaquer la nuit mais si nous pouvions faire en sorte que les débats soient courts, que chaque groupe ne réintervienne pas pour dire ce

qu'effectivement son voisin a dit, vous aurez la parole autant que vous le voudrez mais il y a un moment peut-être où je devrai conclure que les débats ont été suffisamment fournis et que nous devons peut-être passer à autre chose, faute de quoi si nous prenons trop de temps je sais ce qu'il se passera, les derniers dossiers passeront très vite et ne sont pas forcément les moins intéressants. Voilà ce que je voulais dire en propos liminaires.

Je vais peut-être passer la parole à Monique ROPERS, d'ailleurs elle l'a demandée.

Mme Monique ROPERS : Je suis très émue devant toute cette assemblée parce que jusque-là j'avais plutôt un public enfantin qu'un public...

M. LE MAIRE : Même si quelquefois d'ici on peut avoir un comportement de cour de récréation, vous le verrez, je vous donne le pouvoir de jouer à la maîtresse.

Mme Monique ROPERS : ... je suis là pour ça, vous avez vu sur le journal... mes Chers Collègues, je viens vous apporter mon sourire, mon écoute et je viens vous dire que je suis heureuse d'être parmi vous parce que c'est vraiment quelque chose qui m'est arrivé alors que je n'y comptais plus et quelque part par là ça me fait très très plaisir d'être au milieu de vous, de trouver des gens à l'écoute et de pouvoir répondre à certaines choses et de travailler avec vous. Je crois que je suis une femme consensuelle, j'ai toujours mené la direction de mon école maternelle avec beaucoup de plaisir, beaucoup d'écoute et finalement quel que soit le parti politique, je crois que je suis à l'écoute et je travaillerai avec vous tous, pour le bien-être de nos concitoyens, tous nos concitoyens parce que quand même le contribuable il est là, c'est notre sujet important et je vous remercie de m'accueillir.

M. LE MAIRE : Vous êtes la bienvenue, merci Madame ROPERS et je renouvelle donc mes vœux de bienvenue.

Mme Monique ROPERS : Merci.

M. LE MAIRE : Donc Mme ROPERS est installée comme Conseillère Municipale. Nous devons d'ailleurs l'élire parce que pour l'Agglomération vous devez être élue, même si vous serez seule candidate donc je pense que vous serez élue mais il doit y avoir une élection pour que vous puissiez siéger à l'Agglomération».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a pris acte de ce changement.

Récépissé préfectoral du 28 février 2012.